



## Caution prêt professionnel

Par **Ma ma**, le **02/08/2017 à 23:08**

Bonjour, gérante de la société de mon ex conjoint, je m'étais portée caution pour un prêt pro fait avec la banque populaire et en caution oseo. La SARL a été mise en liquidation judiciaire il y a 2 ans. Aujourd'hui je reçois une notification du tribunal me précisant que la banque me réclame une partie du crédit en ma « qualité » de caution...  
Y a-t-il une solution pour me sortir de cela?  
Merci pour votre réponse

Par **youris**, le **23/08/2017 à 20:36**

bonjour,  
quand on se porte caution, il faut savoir que ce genre de choses peut arriver et malheureusement arrive.  
il vous faut trouver un avocat spécialisé afin de vérifier si l'acte de caution peut être contestée.  
voir ce lien mis à jour:  
<https://www.legavox.fr/blog/maitre-anthony-bem/moyens-defense-caution-poursuivie-paiement-1210.htm>  
salutations

Par **pierre auzeville**, le **11/09/2017 à 12:15**

caution pour un prêt pro fait par mon fils dois-je payer après liquidation judiciaire

Par **coralie Clarisse**, le **04/10/2017 à 20:23**

Incroyable mais vrai!

Suivez bien ceci. Depuis des mois que moi je vois passer sur facebook et sur tout sorte de site ce message

de témoignage de prêt qui parle d'un certain Angele MAURIN qui octroie de l'argent aux gens un peu partout dans le monde. Au début j'étais un peu pessimiste car je ne faisais pas confiance aux offres de prêt sur le net. Mais après qu'un ami à moi aie bénéficié d'un prêt

auprès d'elle, ma curiosité ma poussée à prendre son contact par mail et après lui avoir posé mon problème elle accepta et m'a octroyé un prêt de 50.000€ avec un

taux d'intérêt vraiment faible de sa part et j'ai reçu l'argent 24H après sans protocole sur mon compte. Vous qui êtes dans le besoin d'argent dans l'urgence, vous pouvez vous adresser à lui et vous serez satisfait en 24h maximum si vous suivez bien ses directives.

Voici son Email: angelemaurin16@gmail.com

Email: xxxxxxxxxxxcom

Par **Visiteur**, le **04/10/2017** à **22:47**

Attention, le post précédent est une arnaque....